

**Appel à projets citoyen 2019
à l'initiative de la Commune de Vielsalm et de
sa Commission Locale de Développement
Rural.**



Formulaire de réponse à l'appel à projets citoyen

→ Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via la plateforme de démocratie participative de la Fondation Rurale de Wallonie : <https://participation.frw.be> ou via un formulaire papier jusqu'au 29 février 2020.

La version papier est à renvoyer au plus tard à l'adresse :

Administration communale de Vielsalm – appel à projets citoyen
Sarah Gathelier
Sarah.Gathelier@vielsalm.be
rue de l'Hôtel de Ville, 5
6690 Vielsalm
Tél. : 080/29.28.27

Annexes téléchargeables sur le site Internet ou sur demande à l'adresse ci-dessus :

- Règlement du projet.
- Grille d'évaluation à destination des membres du jury.

Dénomination du / des porteurs de projets.

Association de fait / entité juridique : *Asbl "Le Bischof"*

Téléphone :

Portable :

Valablement représenté par :

NOM *DEBOURCES*
Adresse postale : *Bihain 40*
Téléphone : *6690 VIELSALM*

Prénom *Catherine*
Portable : *0477.76.95.28*

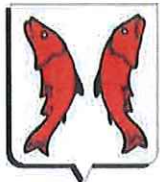
NOM *MAGNÉE*
Adresse postale : *Bihain 25*
Téléphone : *6690 VIELSALM*

Prénom *Olivier*
Portable : *0477 46.04.93*

Personne de contact.

Nom et prénom. *MAGNÉE Olivier*

Adresse postale. *Bihain 25*
6690 VIELSALM



**Appel à projets citoyen 2019
à l'initiative de la Commune de Vielsalm et de
sa Commission Locale de Développement
Rural.**



- Ce projet est-il déjà subsidié ou soutenu financièrement, logistiquement ou sous toute autre forme ? Si oui, se quelle(s) aide(s) éventuelle(s) bénéficie-t-il ?

Vous veillerez à répondre de manière aussi précise et concise que possible.

Si des explications complémentaires sont nécessaires à la compréhension de votre projet, vous serez contactés par le jury chargé de procéder à l'examen des formulaires de candidatures.

Merci pour votre bonne attention.

Description du projet

(cf. doc page 2 et 3 du formulaire)

➤ **Titre du projet :**

Aménagement d'une cuisine à l'étage du « bistrot », salle des fêtes du village de Bihain.

➤ **Synthèse :**

La salle du village n'étant pas équipée d'une cuisine, le comité de l'Asbl a décidé d'en aménager une à l'étage du « Bistrot ». Cette cuisine servira lors des activités et manifestations annuelles du village (fête en juillet, Saint-Nicolas, grand feu, nouvel-an, ...) et pour d'autres événements ponctuels.

➤ **Description détaillée :**

L'installation de la cuisine se fera en plusieurs étapes. Tout d'abord, le rainurage du sol et des murs existants pour tout ce qui passage des « techniques » ; ensuite, la construction des murs en blocs Ytong ; la pose d'une nouvelle structure pour le plafond ; l'agencement pour l'électricité, l'eau, le chauffage, ... ; la mise en place d'un revêtement et isolation pour le sol, le plafond et les murs ; pour finir l'équipement de la cuisine avec un mobilier et équipements électroménagers aux normes pour la chaine du chaud, du froid et de la vaisselle.

➤ **Quels sont les objectifs poursuivis ?**

Les principaux objectifs sont d'intensifier l'intégration sociale et la convivialité pour le mieux vivre ensemble (1) et de s'inscrire dans une dynamique locale (7).

En lien avec les objectifs cités, l'Asbl souhaite utiliser la cuisine afin de pérenniser le folklore du village notamment lors de sa fête estivale avec son omelette géante et son repas du dimanche. Mais également, nous comptons en profiter lors des manifestations comme la Saint-Nicolas, le nouvel-an entre voisins, le grand feu et son carnaval, les commémorations du 11 novembre, ...

Cette cuisine serait un atout majeur pour recevoir et organiser des événements plus familiaux du village (et villages voisins) comme des baptêmes, communions, anniversaires, ...

La nouvelle cuisine permettrait au village d'accueillir plus chaleureusement les nombreux touristes, promeneurs et sportifs qui viennent profiter du paysage local et du bon air ardennais.

De même, une cuisine faciliterait les rassemblements pour les chasseurs qui viennent régulièrement pendant la saison des chasses.

Sans compter, que cette cuisine pourrait donner des idées d'organisation d'ateliers culinaires et autres dégustations en tout genre.

Description du projet

(cf. doc page 2 et 3 du formulaire)

- **Le projet est-il ponctuel ou se conçoit-il dans la durée ?**
Comme énuméré ci-dessus, bien évidemment le projet se conçoit dans la durée à moyen et long terme.
- **Où ?**
A l'étage de la salle du village « Le Bistrot ».
- **Quand ?**
La réalisation a déjà commencé. A ce jour, les murs sont montés ainsi que la structure du plafond.
- **Quels sont les préalables à la mise en œuvre ?**
Néant.
- **Combien de temps estimez-vous nécessaire pour le finaliser ?**
Encore 1 an de travaux.
- **Quels sont les acteurs associés à la réalisation ?**
Les membres du comité de l'Asbl ainsi que de nombreux villageois.
- **Qui est chargé de veiller à la bonne exécution ?**
Michel et Jonathan Massoz, Sébastien, Michel et Fabrice Detaille et Catherine Debources.
- **A quoi verrez-vous que les objectifs de votre projet sont atteints ?**
Incontestablement lors du premier repas.
- **Quelles sont les influences ou conséquences que votre projet pourrait avoir sur votre environnement social ?**
Sur le plan social, il améliorerait le bien vivre ensemble, la convivialité et la vie de village. Il faciliterait l'organisation des différentes manifestations annuelles du village et pourrait susciter la création d'autres.
- **Quelles dispositions pensez-vous adopter pour le suivi, la maintenance éventuelle et le prolongement dans la durée ? Quelles seront les personnes concernées ?**
Un ROI, une charte ainsi qu'une notice d'utilisation seront réalisés afin d'assurer le bon fonctionnement et la longévité de la nouvelle cuisine. Les membres de l'asbl veilleront au suivi de la maintenance et de l'entretien.

Description du projet

(cf. doc page 2 et 3 du formulaire)

➤ **Quel budget total prévoyez-vous pour sa réalisation, son fonctionnement et son suivi ?**

Le budget est estimé entre 20 000€ et 30 000€. L'ensemble de la main d'œuvre est réalisé exclusivement par les membres du comité avec le soutien de quelques villageois.

- Maçonnerie : 1750€
- Structure en bois : 3000€
- Mobiliers de cuisine : 15 000 €
- Revêtements : 1750€
- Finition : 1000€
- Eau, électricité et chauffage : 1500€

➤ **Ce projet est-il déjà subsidié ou soutenu financièrement, logistiquement ou sous toute autre forme ?**

Oui, la commune de Vielsalm à hauteur de 20% des factures.